

A la Une
La jeunesse, une priorité
pour l'avenir

Focus sur
L'Organisation
Internationale du Travail

Dossier
La mobilité des jeunes
en Martinique

En Bref / A Savoir / Agenda

à la Une

La jeunesse, une priorité pour l'avenir

Dans un contexte économique contraint, les jeunes font partie des populations particulièrement impactées par les problématiques liées : emploi, mobilité, éducation, insertion.

La Poss a souhaité ce trimestre mettre en avant les travaux de l'Organisation Internationale du Travail car leurs conclusions sont proches de celles qui sont constatées localement ou régionalement.

L'emploi des jeunes est aujourd'hui une priorité internationale qui se décline jusque dans nos territoires. "Lorsque les jeunes ont accès à un travail décent et productif, tout le monde en profite et notre avenir est plus prospère". Cette phrase reprise dans un document édité par l'OIT résume à elle seule l'enjeu qu'est l'avenir de la jeunesse.

Effectivement, dans le cadre des Assises des Outre-mer organisées depuis octobre 2017, la jeunesse est une des thématiques priorisée pour laquelle plusieurs axes de travail apparaissent lors des diverses consultations, et feront l'objet d'appels à projets spécifiques.

D'autre part, l'Observatoire Territorial des Transports de Martinique a réalisé un travail spécifique sur la mobilité des jeunes sur notre territoire mettant en avant le caractère indispensable, pour un jeune, de pouvoir se déplacer pour se former ou accéder à l'emploi. En effet, certains jeunes éloignés des centres économiques ne peuvent pas les rejoindre du fait de l'absence de moyens de locomotion, individuels ou collectifs.

Les jeunes étant notre avenir, pensons au leur !

Bonne lecture.

Directrice de publication
Dominique Savon

Rédaction
Véronique Flamand /
Céline Pellet

Création graphique
Céline Pellet

focus sur...

L'Organisation Internationale du Travail

L'agence des Nations Unies pour le monde du travail



www.ilo.org

L'Organisation Internationale du Travail a été créée en 1919 avec pour objectif principal de promouvoir la justice sociale et de faire respecter les droits de l'homme dans le monde du travail. Elle établit les normes internationales du travail, promeut les droits au travail et favorise la création d'emplois décents, l'amélioration de la protection sociale et le renforcement du dialogue sur les questions liées au travail. L'OIT est dotée d'une structure unique qui rassemble des représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs. Son siège social se situe à Genève en Suisse.

Promouvoir le travail décent pour tous

- Créer des emplois
- Garantir les droits au travail
- Étendre la protection sociale
- Promouvoir le dialogue social

En France, l'action du bureau de l'OIT permet notamment de tirer le meilleur parti du gisement d'influence, d'expériences, d'expertises, et de moyens financiers disponibles.

Au niveau de l'observation de la Poss, cette ressource permet d'obtenir, à différentes échelles territoriales (internationales, nationales ou grandes régions du monde), des références sur des tendances macro, de pouvoir les comparer et de relativiser les données que nous avons au niveau de notre territoire.

Il peut être ainsi possible de mettre à jour des problématiques communes.

L'emploi des jeunes

Pour exemple, la publication du mois de novembre 2017 sur les **"Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2017"**. Le rapport met l'accent sur les instabilités et les problèmes structurels qui affectent les jeunes partout dans le monde. Les auteurs examinent les caractéristiques qu'aura le marché du travail dans l'avenir essentiellement pour les jeunes ; ils se penchent sur le lien entre les nouvelles technologies numériques, l'automatisation du travail et les perspectives d'emploi pour les jeunes. Les perceptions des jeunes femmes et hommes sur leur avenir professionnel sont également étudiées, suite à une enquête de l'OIT menée pour mieux comprendre leurs désirs et ambitions concernant leur avenir.

On constate à la lecture de ce document que les freins et contraintes liés à l'accès à l'emploi au niveau international sont proches des conclusions faites au niveau de notre territoire : accès facilité à l'emploi par un niveau d'instruction et d'études élevé, jeunes plus susceptibles d'occuper des emplois temporaires et successifs, ...



Téléchargez le résumé de la publication

"Emploi décent des jeunes" L'initiative mondiale pour l'action

Il s'agit d'une initiative mondiale qui vise à intensifier l'action et l'impact sur l'emploi des jeunes selon l'Agenda 2030 pour le développement durable.

8 priorités thématiques : emplois verts pour les jeunes, compétences numériques, formation professionnelle de qualité, jeunes dans des situations précaires, jeunes en transition vers l'économie formelle, jeunes dans l'économie rurale, jeunes entrepreneurs et travailleurs indépendants, jeunes employés dans des métiers dangereux.

Elle rassemble les partenaires locaux, nationaux, régionaux et internationaux. En 2016, une **plateforme collaborative numérique mondiale** a été lancée.

Dossier sur... la mobilité des jeunes en Martinique



Observatoire Territorial
des Transports de Martinique

Depuis 2011, l'Observatoire Territorial des Transports de Martinique (O2TM) fournit une aide à la prise de décision des différents partenaires non seulement en matière de mobilité, mais aussi dans le cadre du développement économique et de l'aménagement du territoire.

Les déplacements des martiniquais sont devenus l'objet de véritables enjeux socio-économiques et environnementaux. Afin de valoriser et d'améliorer la diffusion des éléments de réponse, chiffres-clés, indicateurs et résultats de l'EMD, la mise en place d'un portail en ligne est une nouvelle étape dans le développement de cet outil d'intérêt général.



Téléchargez
le dossier



CHIFFRES CLEFS

- **18 - 24 ans** : la tranche d'âge retenue pour cette étude
- **1 jeune sur 2** se déplace en voiture chaque jour en tant que passager ou conducteur
- **1 jeune sur 5** dispose d'un abonnement aux transports collectifs
- **44 %** des jeunes possèdent le permis de conduire
- **28 %** des jeunes considèrent les transports collectifs comme le sujet prioritaire dans le domaine de la mobilité, derrière le risque d'accident (31%).

"Au 1^{er} janvier 2014, la Martinique comptait 383 911 habitants, dont presque 30 % de jeunes de moins de 25 ans (soit 114 702 habitants). Parmi eux, 29 991 jeunes âgés de 18 à 24 ans ont été recensés, soit 7,6 % de la population totale.

Pour cette tranche de la population, se déplacer revêt une importance capitale, tant pour étudier, travailler ou chercher un emploi : en effet, les lieux de formation, les entreprises et les emplois sont majoritairement localisés dans des centres d'activité économique, éloignant d'autant plus ces populations vulnérables de leur lieu d'habitat.

L'O2TM propose de faire un état des lieux des modes de déplacements de ces jeunes, à partir des résultats de l'Enquête Ménages Déplacements réalisée en 2014, mais aussi de rappeler les enjeux de la mobilité géographique des jeunes sur le territoire martiniquais."

Ce document présente dans un premier temps une photographie des jeunes et de leurs modes de déplacements (comment, quand, vers où). Il rappelle également les enjeux de la mobilité : accès à la formation, à l'emploi, ... La possession notamment du permis de conduire est un facteur d'employabilité.

Il est rappelé que la mobilité géographique est aussi un facteur d'intégration sociale et culturelle non négligeable.

L'observatoire présente les actions mises en place pour favoriser la mobilité des jeunes sur le territoire de la Martinique (abonnements au réseau de transports en commun, le Permis à 1 euros, ...) et met en avant les perspectives possibles.

Le portail en ligne de l'Observatoire Territorial des Transports de Martinique propose entre autres plusieurs outils :

- une cartographie interactive qui permet d'accéder aux données liées à la mobilité à travers des représentations cartographiques, graphiques et statistiques ;
- différentes applications, outils de mobilité, permettant à la fois d'accéder à des renseignements pratiques et d'organiser vos déplacements en Martinique.



Parallèlement, l'INJEP publie dans la série "Cahiers de l'Action" un document : *"Regards sur la mobilité internationale des jeunes d'outre-mer"* qui propose un éclairage sur la mobilisation d'outils et de dispositifs de mobilité internationale tant du point de vue des professionnels que des jeunes. Comment les dispositifs pensés en métropole et en Europe peuvent-ils s'appliquer dans des territoires caractérisés par l'éloignement géographique avec les lieux de décision ?

Téléchargez le document



Assises des Outre-mer

Construisons ensemble l'avenir des Outre-mer

Parmi les thèmes abordés lors de cette grande concertation, la thématique de la jeunesse est présente dans le cadre du questionnaire "Hiérarchisons les priorités" par cette question :

Pour développer ensemble la jeunesse sur votre territoire, sur quoi faut-il agir en priorité ?

Les réponses proposées sont ainsi présentées :

- L'engagement social et civique
- L'enseignement (primaire, secondaire, supérieur)
- La protection de l'enfance
- Le sport et les loisirs
- La mobilité (avec l'hexagone, avec les pays voisins)
- L'accompagnement des jeunes exclus du système scolaire



Visualisez
le document

En Martinique, l'enseignement apparaît comme première priorité des actions à mener, viennent ensuite dans l'ordre : l'accompagnement des jeunes exclus, l'engagement social et civique, le sport et les loisirs, la protection de l'enfance et enfin la mobilité en dernière place.

Les 3 premiers thèmes priorisés en Martinique sont identiques pour les répondants de Guadeloupe et de Guyane.

**PROJETS
OUTRE-MER**

Déposer une proposition

Portail des Assises :
www.assisesoutremer.fr

Leur objectif est de soutenir et d'encourager les porteurs de projet ultra-marins dans les domaines couverts par les Assises. Les projets récompensés devront contribuer à l'amélioration du quotidien des ultra-marins et au développement de l'innovation au sein des territoires.

Dépôt des projets jusqu'au mercredi 28 février 2018.
Présélection du 1^{er} mars au 30 avril 2018. Vote du 1^{er} mai au 31 mai 2018.
Annnonce des projets retenus le jeudi 31 mai 2018.

POSS
Agenda

Janvier 2018

Comité de Pilotage annuel

à savoir

France, Portrait Social

L'Insee publie la nouvelle version de "France, portrait social". Ce document s'adresse à tous ceux qui souhaitent mieux connaître la société française. Cet ouvrage transversal de la collection « Insee Références » propose d'abord un éclairage sur les ménages à niveau de vie médian en France. Trois dossiers analysent de manière approfondie différents aspects de la société française. Une quarantaine de fiches synthétiques, présentant les données essentielles et des comparaisons européennes, complètent ce panorama social.



Visualisez
le document

